

pension alimentaire et abandon de famille

Par **guitare36**, le **20/02/2019** à **08:45**

Bonjour

Je suis désignée tiers digne de confiance depuis septembre 2018 j ai la garde de ma petite fille agée de bientôt 16 ans et de mon petit fils 8 ans enfants nés de pères différents

le père de ma petite fille a repri contact depuis le jugement rendu du 10 septembre 2018 une mesure éducative s en suit ce dernier accuse ma fille d avoir empêché les liens entre père fille (chose auxquelles il y a une part de vérité) mais une autre bonne part ce dernier n a pas fait d efforts quelconques non plus pendant pas loin de 10 ans)

le père de mon petit fils se désintéresse ne se déplace jamais pour savoir au niveau scolaire etc prends son fils de temps en temps ce sont ses propres parents qui le prennent à sa place

chacun des 3 parents doit me régler une pension alimentaire qui s exécute sans difficulté par le père de ma petite fille(120€) mais la mère n a pas réglé septembre 2018 décembre 2018 janvier 2019 et la février 2019 pour les deux enfants (120€)et le père de mon petit fils règle (100€)toujours en retard toujours fin de mois je suis toujours obligée d aller lui demander de faire vite mais celui ci n en fait qu à sa tête aussi! aussi c est une situation qui en tant que grand mère et désignée tiers digne de confiance j en arrive à mes questions la mère se désintéressant totalement de sa fille et ne réglant pas volontairement les pensions ai je le droit de déposer plainte pour abandon de famille (selon le jugement celle ci ne voulait pas me régler de pension) et le père de mon petit fils comment lui rappeler par voie juridique ces devoirs car il ne répond pas à mes demandes je signale que le service aemo est au courant mais me dit de ne pas déposer plainte etc mais en attendant je vois que les choses ne changent pas j ai du faire intervenir un huissier pour le remboursement des sommes dues par la mère mais il y a abandon de famille et en tant que tiers digne de confiance je ne sais si je le peux pourriez vous me répondre à ce sujet

merçi

à bientôt